Image not found or type unknown

Sortie d’appartement litige sur devis des travaux

Par **Lud25**, le **29/12/2018** à **07:15**

Bonjour,
Suite à la sortie de mon appartement,
Trois portes ont été détériorées et la propriétaire m’a fait parvenir un devis pour le remplacement des portes qui me paraît vraiment trop élevé.
Il s’agissait de porte bas de gamme alvéolées à 30 € pièces et sur le devis ce sont des portes pleins qui ne sont pas du tout au même tarif que les anciennes portes.
Donc ma propriétaire veut garder la totalité de la caution ainsi qu’un loyer que je lui avais payé en trop .465 € de caution plus un loyer du même montant.
Comment puis-je faire pour contester le devis.
Merci.
En principe les travaux doivent être fait de manière juste et avec des matériaux équivalents au anciens et non pas avec une gamme supérieure.

Par **Lag0**, le **29/12/2018** à **09:27**

Bonjour,
Vous avez raison, même si le bailleur décide de remplacer ces portes par une gamme supérieure, il ne peut vous retenir que le cout d'un remplacement à l'identique. En revanche, il ne faut pas regarder que le cout des portes, mais de la prestation totale, livraison, montage, etc.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés